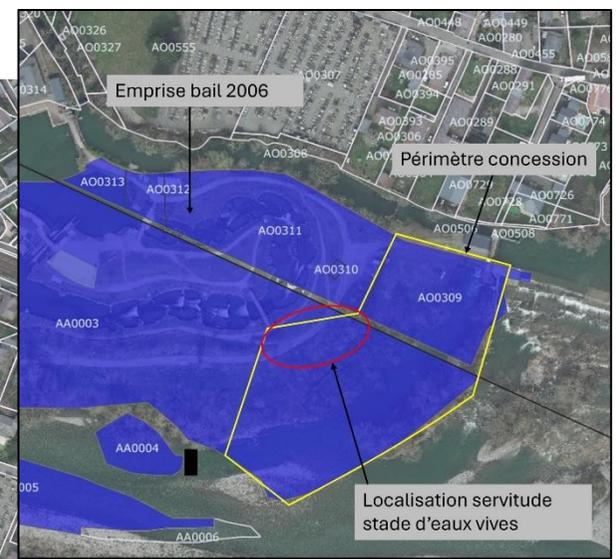
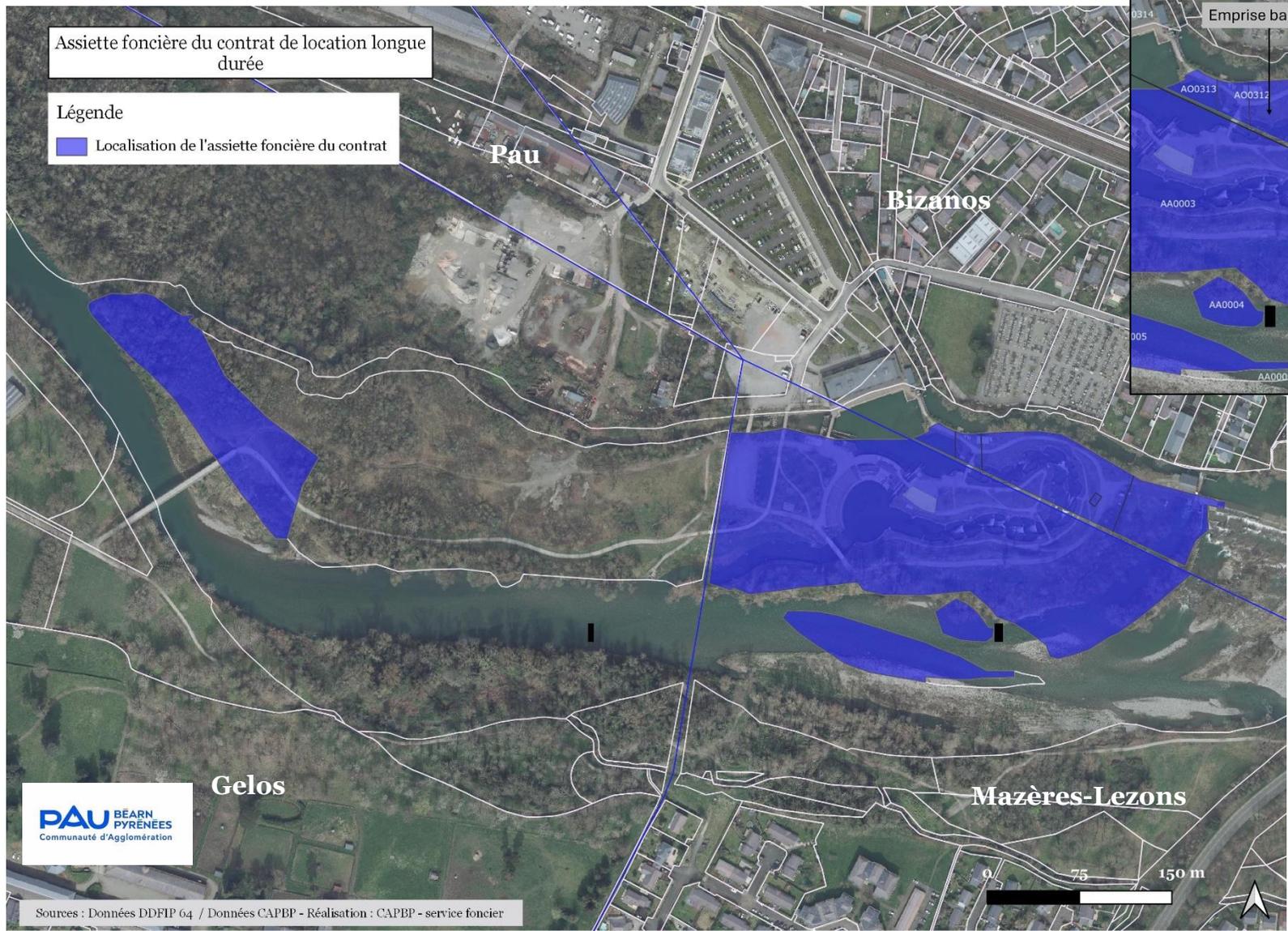


# Acquisition foncière du Stade d'Eaux Vives et de ma passerelle sur le Gave de Pau par la CAPBP



*Localisation de l'emprise foncière à acquérir par la CAPBP (aplat bleu hors périmètre de la concession de la centrale hydroélectrique) et de la servitude de passage au bénéfice de la CAPBP sur l'emprise à conserver par la SARL TH HEID*

(Source : SIGWEB CAPBP / Réalisation : service Foncier DIRFAJ)